

Département du Loiret

Arrondissement d'Orléans

Commune de Seichebrières

Tél : 02 38 59 41 56

Courriel : mairie.seichebrieres@orange.fr

Séance du 15 avril 2024

Le 15 avril 2024, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de VACHER Philippe, Maire.

Présents : M. VACHER Philippe, Maire, Mmes BRIERE Patricia, PETIT Pascaline, Véronique VOLLET. ROUSSEAU Jennifer, BIDAULT Valérie MM : CHAPPELLIER Sébastien, DARGENT Jean Michel, MILLET Bruno, ROUSSEAU André.

Excusé : Ludovic SORBIER

Secrétaire de séance : André ROUSSEAU.

Après avoir lu et approuvé le compte rendu de la séance du 4 février 2024, le maire aborde les sujets mis à l'ordre du jour.

Délibérations :

- Approbation du Compte de gestion 2023 et du compte administratif 2023 du budget communal ainsi que du budget annexe (Eau et Assainissement).

Monsieur le maire donne la présidence à Jennifer ROUSSEAU, 1^{ère} adjointe pour présenter le Compte Administratif.

Le compte administratif fait apparaître les résultats suivants pour le budget communal.

Section fonctionnement :

Un résultat excédentaire de **25 998.00 €**

Report de l'excédent 2023 de **79 463.88 €**

Soit un excédent de fonctionnement global 2024 de **105 451.88 €**

Section d'investissement :

Un résultat déficitaire de **23 804.22 €**

Report de l'excédent 2023 de **21 449.93 €**

Soit un résultat déficitaire de **2 354.29 €**.

Le compte administratif 2023 fait apparaître les résultats suivants pour le budget annexe (Eau et Assainissement) :

Section d'exploitation

Un résultat d'exercice déficitaire de **1 378.06 €**

Report de l'excédent 2023 de **5 550.61 €**

Soit un excédent d'exploitation global 2024 de **4 172.55 €**

Section investissement :

Un résultat excédentaire d'investissement 2023 de **8 536.44. €**

Report de l'excédent 2023 de **66 196.88 €**

Soit un excédent d'investissement global 2024 de **74 733.32 €**.

Ensuite Le maire reprend la présidence pour présenter le budget 2024 communal et annexe.

Vote du budget communal :

Section fonctionnement (dépenses et recettes) : **262 337.59 €**

Section investissement (dépenses et recettes) : **226 337.29 €**

Vote du budget annexe :

Section exploitation (dépenses et recettes) : **48 536.55 €**

Section investissement (dépenses et recettes) : **84 067.28 €**

Le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les comptes administratifs 2023 et les deux budgets 2024.

Vote des fiscaux 2024 :

Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux de 2.5 % et de fixer les taux comme suit :

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- taxe d'habitation **28.76 %**
- taxe foncière sur les propriétés bâties : **61.50 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **9.58 %**

Le produit attendu est de **70 460 €**

CHARGE Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Points divers :

La commission travaux s'est rendue sur place pour faire un bilan des réparations à faire sur les divers bâtiments de la commune.

Monsieur Millet se propose de réparer lui-même la porte de l'armoire de la lagune.

Humidité à l'intérieur de chalets et fuite par le toit.

Il faudra élaguer le platane qui se trouve au carrefour route de la chapelle.

Une réunion a eu lieu entre quelques membres du conseil et des administrés pour proposer du bénévolat pour faire des petits travaux d'entretien (peinture, désherbage.) pour ceux qui le souhaitent.

Une journée citoyenneté aura lieu le samedi 27 avril 2024.

Concernant les élections prochaines du 9 juin 2024, un tableau de permanence a été mis à disposition des conseillers pour qu'ils puissent se positionner sur les tranches horaires proposées.

Fin de la séance à 21 heures 30 minutes.

